



DISPOSITIONS FINANCIERES

(Saison 2026 – 2027)

I – Frais de dossier

Réserves / réclamations / évocations	30 €
Ouverture de dossier par la Commission de Discipline	10 €
Ouverture de dossier d'instruction par la Commission de Discipline	50 €
Constitution de dossier et instruction par la Commission d'Appel Règlementaire Disciplinaire	60 €
Copie de dossier et envoi	30 €
Remise de peine	50 €

II – Amendes

A. Amendes réglementaires

Défaut de transmission de changement de nom ou de siège social	20 €
Retrait d'une équipe après l'élaboration du calendrier	120 €
Licence manquante après le 1 ^{er} décembre	15 €
Non inscription des noms, prénoms et numéros de licences sur la feuille de match des responsables de l'équipe	15 €
Non présentation de sa licence par un dirigeant le jour de la rencontre	15 €
Défaut du nombre minimum de dirigeants sur le banc de touche	15 €
Défaut du nombre minimum de dirigeants sur le banc de touche (en récidive)	30 €
Educateur diplômé manquant par match (obligation d'encadrement)	30 €
Absence des équipements à fournir le jour de la rencontre (équipements, pharmacie, ballon..)	50 €
Absence injustifiée de paiement des indemnités et frais de déplacement des Officiels	30 €
Inscription sur la feuille de match d'une personne non licenciée (sauf présentation d'une carte médicale pro)	150 €
Participation d'un joueur suspendu (autre que dans les cinq dernières journées)	75 €
Participation d'un joueur non autorisé au cours des cinq dernières journées	150 €
Participation d'un nombre de joueurs mutés supérieur au nombre autorisé au cours des cinq dernières journées	150 €
Accusation sans preuve	30 €
Forfait simple	30 €
Forfait (U6 à U9) :	
A compter de jeudi :	30 €
A compter de vendredi :	40 €
A compter du jour même ou non prévenu :	50 €
Forfait dans les cinq dernières journées	150 €
Forfait dans les cinq dernières journées pour les catégories U14 à U19 D2/D3/D4	
U15 F à 8, U18 F à 8, Séniors Féminines à 8, Vétérans à 11 et à 8, Futsal Départemental 2 et Foot Loisir, U10 à U13.	75 €

Forfait général	200 €
Licence frauduleuse	300 €
Fraude sur l'identité	300 €
Fraude sur le résultat et déroulement d'une rencontre en dehors de la programmation officielle	300 €
Feuille de match informatisée ou papier non envoyée dans les délais	30 €
Feuille de match informatisée non utilisée	40 €
Feuille de match informatisée non utilisée (récidive)	60 €
Feuille de match non envoyé après rappel	70 €
Match perdu par pénalité	50 €
Match perdu par pénalité (5 dernières rencontres)	80 €
Demande d'autorisation d'organisation d'un match ou tournoi amical hors délai	30 €
Absence de désignation d'une référente féminine	300 €
Arbitre manquant vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage :	
- Club évoluant dans le Championnat Séniors Départemental 1	120€
- Autres Championnats de District	60 €

B. Amendes disciplinaires

Match perdu pour faits disciplinaires	200 €
Rappel aux devoirs de leur charge aux dirigeants	30 €
Rappel aux clubs de leur responsabilité à l'égard de ses supporters et licenciés	50 € min
Rappel à l'ordre	50 € min
Club absent à l'audition après avoir demandé à comparaître	30 €
Attitude impolie au cours de l'audition	50 €
Attitude injurieuse au cours de l'audition	200 €
Attitude menaçante ou outrageante au cours de l'audition	300 €
1 ^{er} avertissement	15€
2 ^{ème} avertissement	20€
3 ^{ème} avertissement (ce troisième avertissement entraîne également un match de suspension ferme, tout cela à la condition que les trois avertissements aient été reçus dans une période inférieure ou égale à trois mois)	30€

Pour les Joueurs :

• 1 match de suspension ferme	35 €
+ 5 € par match de suspension supplémentaire	
• 1 mois de suspension ferme	75 €
+ 10 € par mois de suspension supplémentaire	
• 6 mois de suspension ferme	150 €
+ 5 € par mois de suspension supplémentaire	
• 1 an de suspension ferme	200 €
+ 50 € par année de suspension supplémentaire	

Pour les Dirigeants, entraîneurs, éducateurs :

• Rappel à l'ordre	20 €
• 1 match de suspension ferme	35 €
+ 10 € par match de suspension supplémentaire	
• 1 mois de suspension ferme	100 €
+ 10 € par mois de suspension supplémentaire	
• 3 mois de suspension ferme	200 €
+ 5 € par mois de suspension supplémentaire	

- 1 an de suspension ferme **300 €**
+ 50 € par année de suspension supplémentaire

C. Amendes pour absence aux réunions/formations

Club non présent, non représenté ou non excusé **50€**

III – Fixation du droit d'engagement pour les épreuves de District

Séniors D1, D2, D3, Vétérans **100 €**
/équipe
Jeunes, Féminines **80 €**
(forfait)
Futsal (Seniors), Foot Loisirs **80 €**
/équipe
Foot diversifié (beach, futnet, foot en marchant, foot golf..) **gratuit**
/équipe

Jeunes :

U6 a U9 **Gratuit**

U10 a U11 **30 €**

U10F a U11F **Gratuit**

U12 a U13 **35 €**

U12F a U13F **Gratuit**

U14 D1 D2 **45 €**

U14 D2 D3 **35 €**

U15 D1 D2 **50 €**

U15 D3 -D4 **40 €**

U15 F a 8 **35 €**

U15F a 11 **35 €**

U15 Futsal **50 €**

U16 D1 D2 **50 €**

U17 D1 D2 **50 €**

U17 Futsal **50 €**

U18 F a 8 **35 €**

U18 F a 11 **35 €**

U19 D1 D2 **60 €**

IV – Cotisations District

Clubs de L1, L2 **300 €**

Clubs de Séniors N1, N2, N3 **150 €**

Clubs de Séniors R1, R2 **125 €**

Clubs de Séniors D1, D2, D3 **100 €**

Clubs de Vétérans **80 €**

Jeunes, Féminines, Foot Diversifié **60 €**

V – Indemnités de match

Départemental 3	12 €
Départemental 2	36 €
Départemental 1	45 €

VI – Caution District

Clubs « Libre »	2 500 €
Clubs « Féminin », « Futsal », « Loisirs »	500 €

